



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**Procès-verbal de la réunion des**

17 et 18 mai 2016

Montréal (Québec)

☒ = par vidéoconférence

**Membres du Conseil présents :**

Rémi Racine, président du Conseil  
 Hubert T. Lacroix, président-directeur général  
 Edward Boyd  
 Sonja Chong  
 Robert Jeffery  
 Marni Larkin  
 Terrence Leier  
 Maureen McCaw  
 Marlie Oden

**Membre du Conseil absent :**

Norman May

**Également présents :**

Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et secrétaire générale  
 Stéphanie Duquette, chef du cabinet du président-directeur général  
 Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé  
 consultant,

**Autres participants :**

Josée Girard, vice-présidente, Personnes et Culture (points 4 et 6)  
 Steven Guiton, vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias  
 (point 4)  
 Louis Lalande, vice-président principal, Services français (point 4)  
 Judith Purves, vice-présidente principale et chef de la direction financière (point 4) (☒)  
 Guylaine Bergeron, directrice générale, Communications, Marketing et Image de marque  
 (point 4)  
 Denis Desjardins, directeur, Processus et gestion des immobilisations, Finances nationales  
 (point 4) (☒)  
 Emmanuelle Lamarre-Cliche, chef de cabinet du vice-président principal, Services français  
 (point 4)  
 Marc Y. Lapierre, directeur général, Services immobiliers (point 1)  
 Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (point 4) (☒)

consultant, Avison Young (point 4)

---

## Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 17 h 45, le 17 mai 2016.

### 1. Rapport sur la gouvernance

Le Conseil se réunit à huis clos, en présence de \_\_\_\_\_ pour discuter de questions concernant la gouvernance.

---

À 19 h 30, la réunion est ajournée jusqu'au 18 mai 2016, à 9 h.

---

### 2. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue les 22 et 23 mars 2016.

### 3. Huis clos (administrateurs indépendants)

Les membres indépendants du Conseil se réunissent à huis clos pour discuter de diverses questions.

### 4. Rapport du Comité des infrastructures

#### 4.1 Projet de développement de la MRC

Rémi Racine fait état des questions abordées à la réunion du Comité des infrastructures du 17 mai 2016. Il ajoute que les discussions ont été fructueuses et concluantes.

Steven Guiton donne un aperçu de la structure de gouvernance du projet, des recommandations de la direction en ce qui concerne le volet de la solution relative à l'immeuble et le volet de la vente de l'emplacement, des prochaines étapes et des résultats de l'analyse des taxes municipales à payer.

Michael Mooney explique comment les taxes municipales à payer ont été calculées pour chacune des options.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur les sujets suivants : les options envisagées hors de l'emplacement actuel,

la pratique consistant à verser des indemnités, les liens entre le volet de la solution relative à l'immeuble et le volet de la vente de l'emplacement, le déficit d'entretien de l'immeuble actuel.

Steven Guiton présente les résultats de l'évaluation et la structure du modèle utilisé pour effectuer cette évaluation.

Les membres du Conseil demandent quels critères sont compris dans le nouveau tableau des résultats de l'évaluation (pour les scénarios dans lesquels la Société resterait propriétaire), quelle portion des cotes accordées aux autres options était attribuable à ces critères, et dans quelle mesure les résultats qualitatifs sont sensibles.

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser la direction à :

- a) Informer les deux soumissionnaires proposant des solutions hors de l'emplacement actuel qu'ils sont éliminés du processus concurrentiel;
- b) Inviter les deux soumissionnaires proposant des solutions à l'emplacement actuel à participer à la prochaine phase – la dernière – du processus concurrentiel, qui se déploiera durant l'été 2016;
- c) Poursuivre le processus de vente de l'emplacement avec les quatre acheteurs les mieux classés dans le but de sélectionner la meilleure offre au terme de négociations qui auront lieu durant l'été 2016;
- d) Mettre en œuvre un programme d'indemnisation pour les soumissionnaires qui participeront à la prochaine phase (sauf pour le soumissionnaire qui sera retenu) pour les processus de location et de vente.

Guylaine Bergeron résume le plan de communication et ses messages clés. Elle distribue également un communiqué de presse et un document de questions et réponses aux fins de discussion.

Les membres du Conseil posent des questions sur ce qu'il adviendra de la tour après la vente, sur la possibilité qu'un soumissionnaire se retire du processus, sur les raisons pour lesquelles tous les acheteurs potentiels de l'emplacement ne sont pas mentionnés dans le communiqué de presse,

## 5. Documents d'information présentés au Conseil

Sylvie Gadoury présente les raisons justifiant l'examen de la nature et de la fréquence des divers documents d'information présentés au Conseil et à ses comités. Elle fait aussi état des consultations qui ont eu lieu avec les membres de l'Équipe de la haute direction (EHD).

Les membres du Conseil posent des questions sur la possibilité de combiner certains rapports. Ils soulignent également que les rapports publics (publiés sur notre site web ou remis à des organismes gouvernementaux) devraient simplement être publiés sur le portail du Conseil (au lieu d'être inclus dans les documents d'information).

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser la secrétaire générale à modifier les mandats du Conseil et de ses comités de manière à rendre compte des changements proposés aux éléments d'information récurrents soumis au Conseil d'administration.

## 6. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Ted Boyd revient sur les questions abordées à la réunion du Comité des ressources humaines et de la gouvernance qui a eu lieu le 17 mai 2016.

### 6.1 Calendrier des réunions

Ted Boyd indique que dans le calendrier proposé, on a remplacé une réunion à Ottawa par une réunion à Toronto afin d'assurer une meilleure répartition des réunions. Il ajoute que le Comité a reporté à une date ultérieure la décision du lieu de la réunion du Conseil en région et de l'assemblée publique annuelle.

Les membres du Conseil estiment que la planification des réunions et des ordres du jour devrait viser à optimiser l'emploi du temps des membres. Ils expliquent qu'ils préfèrent les

déjeuners de travail et que les ordres du jour devraient être remis beaucoup plus tôt. Ils discutent aussi de la possibilité de recourir davantage à la vidéoconférence.

#### 6.4 Nouvelle approche du gouvernement pour les nominations

Ted Boyd signale que, dans le cadre de l'approche proposée par le gouvernement relativement aux nominations par le gouverneur en conseil, on a demandé aux sociétés d'État de préparer des critères de sélection pour leurs administrateurs. Il ajoute qu'un comité de sélection indépendant pourrait être constitué pour recommander des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les critères de sélection proposés pour les administrateurs de CBC/Radio-Canada.

#### 6.5 Autres questions

Ted Boyd indique que le Comité a approuvé la poursuite de l'utilisation du portail Diligent Boards pour un maximum de cinq années additionnelles, sous réserve de renouvellements annuels. Il explique également que le Comité l'a autorisé à déterminer et à planifier des séances de formation, en consultation avec la secrétaire générale.

#### 6.2 Évaluation du rendement du président-directeur général – 2015-2016

Le Conseil se réunit à huis clos, d'abord en présence de Sylvie Gadoury, de Josée Girard et d'Hubert T. Lacroix, puis seulement en présence des administrateurs indépendants, pour discuter de l'évaluation du rendement du président-directeur général pour 2015-2016.

Le président du Comité demande après coup à la secrétaire générale d'inscrire au procès-verbal que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver l'évaluation du rendement du président-directeur général pour 2015-2016, y compris les commentaires et les cotes de rendement qui ont été examinés durant la réunion (pièce A).

### 6.3 Objectifs de rendement du président-directeur général – 2016-2017

Le Conseil se réunit à huis clos, d'abord en présence de Sylvie Gadoury, de Josée Girard et d'Hubert T. Lacroix, puis seulement en présence des administrateurs indépendants, pour discuter des objectifs du président-directeur général pour 2016-2017.

### **10. Divers et huis clos (administrateurs indépendants)**

Les membres indépendants du Conseil se réunissent à huis clos pour discuter de diverses questions.

### **Levée de la séance**

La séance est levée le 18 mai 2016 à 14 h.

### **Pièces**

A. Évaluation du rendement du président-directeur général pour 2015-2016

---

Président du Conseil

---

Secrétaire